

Stockage des produits chimiques

Les produits doivent être conservés en armoire ventilée, dans des bacs de rétention et séparés en fonction de leurs incompatibilités chimiques.

	+	-	-	-	-	+
	-	+	-	-	-	-
	-	-	+	-	-	+
	-	-	-	+	-	-
	-	-	-	-	+	o
	+	-	+	-	o	+



Les différentes substances ne doivent pas être rangées par ordre alphabétique.

Référence:

« Consignes pour le stockage des substances dangereuses »
à consulter sur le site de la faculté sous: liens utiles / sécurité.



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

SANTÉ AU TRAVAIL,
ENVIRONNEMENT,
PRÉVENTION, SÉCURITÉ